

Solidaires 37

Trimestriel des syndicats
Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire

« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Numéro 44 septembre 2015

Union
syndicate
Solidaires

En pleine lutte des classes!

Emmanuel Macron et le gouvernement sont des illusionnistes. La justification idéologique de la Loi Macron, est absurde et sans fondement. A savoir : la protection sociale et juridique des travailleurs-euses serait un frein au développement économique et à la « compétitivité », et si les chefs d'entreprises ne créent pas d'emplois, ce serait par peur de ne pas pouvoir licencier facilement... Selon le golden boy de Bercy, le problème du chômage vient du fait qu'un patron qui gagne de nouveaux contrats n'embauche pas en raison d'un droit du travail trop protecteur... N'est-ce pas plutôt, Monsieur l'éminent ministre de l'économie, que les carnets de commande des PME, justement, se vident ? Que nos multinationales vont chercher ailleurs de la main d'oeuvre, de préférence dans des contrées où les salaires sont bas et le droit du travail très rudimentaire ? N'est-ce pas plutôt que la lutte contre le chômage, la régression sociale et la misère, tout le monde (ministres, députés, patrons et vous-même) s'en fout royalement, et que le véritable objectif est ailleurs ?

Ces principes absurdes... étaient ceux du capitalisme du dix-neuvième siècle, cette époque bénie où une minorité de riches possédants régnaient sur des millions de travailleurs-euses misérables, sans aucun droit, exposé-e-s à tous les risques et à toutes les volontés du « bon maître ». En gros, l'économie appliquée à la biologie humaine. Cette caste existe toujours. Au cours de l'Histoire, elle n'a accepté les avancées sociales qu'en y étant acculée, et souvent après des répressions sanglantes. C'est aussi celle qui, en 1936, disait « plutôt Hitler que le Front Populaire »...

Plus tard, malgré les sourires de façade, elle a toujours enragé de devoir payer son écot à la société et a en permanence imaginé des plans pour s'y soustraire et reprendre un jour tous les droits que ses amis du pouvoir politi-

que avaient consentis aux classes populaires. La lutte des classes n'a donc jamais cessé, et ceux qui ont cru à sa fin se sont floués eux-mêmes et par-là même affaiblis.

Pourquoi rappeler tout ça ? Parce que nous sommes à l'un des moments les plus violents de cette « contre-offensive », dont le but maintenant avoué est de détruire morceau par morceau les acquis sociaux de plus d'un siècle. La loi Macron, couplée à celle sur le « dialogue social » (coup très sévère contre la présence et le rôle du syndicat dans l'entreprise), en sont une traduction « décomplexée ». Tout au long des mois précédents, Macron a parsemé sa communication de phrases sybillines sur « la fin de la lutte des classes », ce qui est tout sauf innocent. Que celui qui mène le plus violemment cette

lutte des classes soit le même qui clame partout qu'elle est terminée, c'est plutôt savoureux et au fond assez logique. Et pour bien montrer l'état d'esprit de ces gens-là, n'oublions pas que cette loi n'a pas été votée mais bien imposée à coups de 49-3...

Le combat contre cette loi n'est pas fini. Mais si lutter sur le plan législatif, dans les entreprises et les secteurs est nécessaire, la faire uniquement contre des applications concrètes de telle ou telle loi suffira-t-il à créer la dynamique vers un mouvement social interprofessionnel durable et efficace ?

Pour mener un jour notre propre « contre-offensive », il faudra obligatoirement passer par une bataille idéologique où la première grande victoire serait déjà de convaincre militant-e-s et travailleurs-euses de l'existence et de la réalité de la lutte des classes... Celles et ceux qui nous ont montré le chemin au siècle dernier n'étaient ni plus lettré-e-s ni plus intelligent-e-s que nous et n'avaient pas le confort dont nous jouissons (encore) aujourd'hui. Ils-elles étaient simplement et dans leur ensemble beaucoup plus politisé-e-s et moins abruti-e-s par le consumérisme...

Laurent Lacoste, Solidaires industrie
(extrait des Cahiers d'alter n° 87, ww.lescahiersdalter.fr).



SOMMAIRE :

Page 2 et 3 : Santé et Poste

Page 4 : Retour sur la lutte des migrant-e-s

Page 5 : SUD Nettoyage et bilan de la MMF

Page 6 : Du côté de SUD Rail

Page 7 : Soutenir Alexandre Koltchenko et Oleg Sentsov

Page 8 : Revue Solidaires

GHT : attention danger !

Dans la loi santé est écrit l'obligation de constituer des GHT (groupement hospitalier de territoire), avant le 1er janvier ... 2016 ! C'est-à-dire que la loi n'est pas encore votée (au mieux elle le sera en septembre ou octobre) mais les établissements doivent mettre en place des dispositions qui ne sont pas encore en vigueur ! Dans la loi Bachelot (HPST) il existait les CHT (Communauté Hospitalière de Territoire). C'était une préconisation, pas une obligation. Avec les GHT, la gauche au pouvoir reprend exactement la politique de la droite, sous une forme encore plus autoritaire, puisque cela devient obligatoire ! Les GHT imposent aux établissements de se regrouper et donc de mutualiser leurs ressources et leurs moyens, sous

peine de sanctions financières, voire de retirer des autorisations d'activité. Le seul but de ces GHT est de permettre de « faire des économies » et de réduire la masse salariale. Ainsi en Indre et Loire, un GHT est en cours de constitution, sous l'aile du « grand » CHU de Tours, regroupant Loches, Chinon, Ste Maure, La Membrolle, Luynes, Amboise et Château Renault. Des transferts d'activités, avec le personnel, sont en projet. Nous n'avons pas encore le détail des conséquences de ce regroupement, mais nous savons déjà qu'à Loches ce sont les cuisines qui sont visées dans un premier temps, avec une baisse de 50% des effectifs et la centralisation de la cuisine à Chinon. D'autres suppressions de postes sont également prévues, notamment en psychiatrie. Même si la Direction a reculé, nous savons bien que cela va se rediscuter dès la rentrée. À Amboise, ce sont les laboratoires qui ont été fermés,



à Chinon les RTT seraient dans le collimateur, etc. D'ailleurs, dans la NR du 23 mai, la directrice du générale du CHU déclarait « dans un contexte national d'économies, il faudra se poser la question : peut-on continuer à fonctionner, à Tours comme ailleurs, avec 25 jours de vacances, 11 fériés et 19 RTT ? » On voit ce qui risque d'arriver dans un deuxième temps: la même chose que nos collègues de l'AP-HP aujourd'hui en lutte, c'est à dire la suppression d'une partie de nos RTT ! Et à terme c'est la survie même des établissements de proximité qui est en jeu, avec le CHU (lui-même profondément restructuré) qui cannibaliserait les activités de médecine et de chirurgie. SUD, avec tous les syndicats prêts à se mobiliser, ne laissera pas faire. Déjà une première mobilisation a eu lieu le 11 juin devant

l'antenne de l'ARS (Agence Régionale de Santé) à Tours, qui a réuni une centaine d'hospitalières de tout le département. Une délégation a été reçue par la responsable de l'antenne de l'ARS et le discours a été clair: il y aura des suppressions de postes et des attaques contre les jours de RTT, des suppressions d'activités car il faut absolument réduire la masse salariale ! Et pour sauver certaines activités ou établissements, il faudra ... en fermer d'autres ! Voilà la feuille de route donnée par le ministère (de gauche !?) aux ARS, partout en France. C'est donc tous ensemble qu'il va falloir bouger. La journée du 25 juin, en lien avec nos collègues de l'AP-HP a été le deuxième coup de semonce, avec un début de mobilisation nationale, à Paris et dans les villes de province, dont Tours. Cela ne doit être qu'un début, dans la perspective d'une rentrée très chaude dans la santé !

Infos aux retraité-es Solidaires

Nous sommes 95 retraité-es syndiqué-es dans les syndicats de Solidaires 37 et nous participons à l'intersyndicale des retraité-es d'Indre et Loire. Afin de pouvoir vous transmettre les comptes rendus des réunions et tous les documents concernant les actions promues par l'intersyndicale, la commission des retraité-es de Solidaires 37 vous demande de transmettre votre adresse électronique.

à Solidaires 37 solidaires37@orange.fr ou à Jean-Michel Surget jean-michel.surget@wanadoo.fr

Par ici la bonne soupe!

Parmi les 409 hauts dirigeants de la Poste en 2012, « 35% étaient rémunérés plus de 150.000 euros par an avec un salaire moyen de 207.149 euros », « à la différence du reste de l'entreprise, la masse salariale des personnes payées plus de 150.000 euros a augmenté », dicit le rapport récent de la Cour des Comptes intitulé « la rémunération des cadres dirigeants dans le groupe la poste –exercice 2008 à 2012 ».

Nous n'inventons rien !! Toujours dans ce même rapport, « l'accroissement du nombre de dirigeants et la hausse de leurs salaires moyens a correspondu à la période du changement de statut de l'entreprise ».

Ces hauts dirigeants ont trouvé un moyen imparable pour arrondir leur fin de mois en augmentant le maximum théorique de leur part variable et en s'attribuant quasi systématiquement ce maximum théorique alors que la part variable est censée varier !

La poule aux œufs d'or ! Et ce n'est pas fini ! Reste les avantages en nature :

Toujours dicit la Cour des Comptes : « les véhicules de fonctions. Les règles d'utilisation... ne comportent quasiment pas de restrictions à l'usage personnel (y compris par le conjoint et les enfants) tout en prévoyant le paiement par l'entreprise de la quasi-totalité des coûts du véhicule : réparations et entre-

tien, assurance, carburant, lavage, la seule exception étant de ne pas prendre en charge les péages et les parkings durant les week-ends et les vacances », on en rêverait tous !

Et pendant ce temps-là... La valeur du point d'indice qui détermine le salaire des fonctionnaires à la Poste est bloquée depuis 2010 !

Quant aux salariés en CDI de la Poste, ils bénéficieront royalement en 2015 : à l'exécution d'une augmentation de 0.35 %, pour la classe III d'une augmentation qui peut baisser à la tête du client jusqu'à 0.2%, soit enfin pour les classes I, II et III de 6,5 à 9,5 euros bruts supplémentaires par mois !

Elle est pas belle la vie !



Les nuits blanches du facteur

Le 8 juillet dernier est sorti en salles à Paris ce film russe du grand réalisateur Andreï Kontchalovski . Il a obtenu le Lion d'Argent à la dernière Mostra de Venise l'an dernier en 2014. Ce film parle du rôle essentiel du facteur comme lien entre les habitant-es et seul contact avec la "civilisation" dans les zones rurales. Nous vous joignons un dossier de presse avec le synopsis et une interview du réalisateur qui vous donnera plus de détails.

Même si ce film se déroule dans une région rurale de Russie, le rapprochement peut être fait avec certaines zones rurales en France, où le facteur est devenu un "messenger" qui rend de multiples services aux populations et en particulier aux plus âgées.

Il met bien en lumière le rôle vital du facteur dans ces régions françaises touchées par une désertification administrative qui doit cesser.



Voici les liens permettant d'avoir plus d'informations sur le film : téléchargez dossier de presse, photos, affiches sur

<http://ascdistribution201114.apps-land1.net/projet/les-nuits-blanches-du-facteur/>

Film annonce sur allociné. Actualité du film :

<https://www.facebook.com/lesnuitsblanchesdufacteur>

MERCATO ESTIVAL La Poste Niveau Ligue des Champions... Du LICENCIEMENT!

Philippe Dorge, directeur des ressources humaines de PSA Peugeot Citroën, rejoindra le groupe La Poste, début septembre 2015, a annoncé le groupe automobile jeudi 25 juin dans un communiqué.

Il deviendra au sein du groupe public directeur général adjoint chargé de la branche services, courriers et colis.

Selon Le Monde, La Poste, qui est aussi la première société de services de proximité en France, propose au gouvernement de transformer près d'un millier de ses bureaux de poste répartis sur le territoire en maisons de services publics.

Entré chez PSA en 1990, M. Dorge a piloté à partir de 2013 le processus houleux de fermeture de l'usine d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et le vaste plan social (14800 emplois!) engagé par le groupe automobile, puis il a supervisé les négociations avec les syndicats en vue de l'actuel accord de compétitivité qui court jusqu'en 2016.

Hasard du calendrier, 161 anciens salariés de PSA à Aulnay-sous-Bois ont contesté la même semaine devant les prud'hommes de Bobigny la régularité de leur licenciement par le groupe PSA Peugeot Citroën lors de la fermeture de leur usine en mai 2013, l'un des plus gros plans sociaux de ces dernières années...

Interrogé, notre secrétaire fédéral a dénoncé :

« *C'est une très mauvaise nouvelle qui n'annonce pas des lendemains qui chantent à La Poste* », selon le secrétaire général de Sud PTT, Nicolas Galepides.

« *Dorge sera en charge d'un service très particulier pour lequel nous avons toujours eu des gens du sérail, une mission universelle du service public, le courrier, les colis, qui n'a rien à voir avec l'industrie automobile. C'est le service qui a connu la plus grosse saignée en dix ans. Environ 40 000 personnes ont été virées, soit le plus gros plan social jamais vu en France. Dorge vient accélérer cette hémorragie, taper un peu plus dans le personnel mais on ne gère pas un service public qui a un lien intime avec la population comme on gère une usine automobile* »...

<http://www.mediapart.fr/journal/economie/250615/philippe-dorge-le-cost-killer-de-psa-rejoint-la-poste>

Retour sur la lutte des migrant-es à Tours

Après plus de 2 mois d'occupation, le camp des migrant-es au Sanitas a été évacué, à l'aube, le 31 août, par la police.

Les migrant-es ont été relogé-es provisoirement dans des hôtels à Tours nord dans des conditions difficiles (un seul repas, le petit déjeuner, prévu par jour) et la préfecture va examiner, au cas par cas, leur sort. Les enfants dont la scolarisation avait été prévue au Sanitas sont, un fois de plus, laissés pour compte.

SOLIDAIRES et la CGT avaient été à l'origine d'une intersyndicale plus large (FSU, UNSA, FSU) prenant fait et cause pour qu'ils soient logés dans des conditions décentes. Deux manifestations de soutien avaient eu lieu cet été.

Ci-dessous, la déclaration de l'intersyndicale pour la manifestation du 30 juillet 2015 :

« *Cela fait plus d'un mois et demi qu'un camp de toile s'est installé. Des familles (femmes, enfants, personnes atteintes de pathologies lourdes) vivent dans la précarité la plus extrême.*

Le seul local accessible pour ces familles est celui de l'association Chrétien Migrant qui ne dispose pas de moyens nécessaires à l'hébergement des familles présentes sur le camp.

L'Intersyndicale considère que la situation est indigne, elle met en cause le vivre ensemble qui doit être la priorité d'une société démocratique comme la nôtre. C'est inacceptable.

Les politiques menées en France et en Europe par les gouvernements successifs ne sont pas à la hauteur : des dizaines de milliers de personnes sont laissées à l'abandon sur le territoire.

Pour nous, les migrants sont des victimes qui fuient leurs pays du fait des guerres et de la misère. Ce sont des travailleurs en devenir et nous sommes solidaires avec eux.

Notre devoir est de les accueillir de façon décente. Les pouvoirs publics doivent prendre leurs responsabilités.

Sur la ville de Tours on assiste depuis bientôt deux mois à un refus des autorités à prendre globalement en charge le dossier.

La préfecture et la mairie de Tours ne cessent de se renvoyer le problème. En matière de protection des mineurs ou des personnes fragiles, la légalité n'est pas respectée. Or le représentant de l'état doit faire respecter la loi.

L'Intersyndicale propose que rapidement une rencontre soit programmée avec tous les acteurs du dossier : la préfecture d'Indre et Loire, la préfecture de région, et les associations qui les soutiennent.

Il faut trouver une solution pérenne pour toutes ces familles à la rue.

La situation n'a que trop duré ».

Sud Nettoyage : Un syndicat qui gagne !

Suite au rachat du chantier SNCF par H Régnier et au blocage des négociations sur nos nouveaux statuts, la section SUD Nettoyage 37 appelait à la grève illimitée à partir du mardi 30 juin 2015.

A la suite de cela et devant la détermination des salarié-es, les points de désaccord ont été levés et les salarié-es ont obtenu la satisfaction de leurs demandes :

- ◆ Rétablissement de notre taux horaire et salaire de base.
- ◆ Suppression de la clause de mobilité complètement démesurée.
- ◆ Obtention d'une prime d'environ 32,50€ net alors qu'au départ nous revendiquions 50€ net.
- ◆ Fourniture d'équipements sains et de qualité aux salariés.

Notre employeur s'est engagé auprès de la SNCF à fournir le matériel préconisé par celle-ci afin de répondre d'une part à des exigences de qualité et d'autre part permettre aux ouvriers du chantier de mener à bien leur mission de travail (l'acheminement final du matériel doit se terminer d'ici la rentrée de septembre).

Néanmoins, les discussions restent bloquées avec la direction sur la légalité ou non d'une présence d'un délégué du personnel au sein de notre équipe de nettoyage...

Afin de ne pas enliser la situation autour de ce dernier problème, nous avons, à l'unanimité, voté la reprise du travail.

Nous laissons à l'inspection du travail le soin de trancher sur la légitimité ou non d'une présence d'une délégation du personnel en notre sein sur le site... Notons, qu'à ce jour, la direction accorde et ce de façon pérenne, des heures équivalentes à des heures de délégation à notre salarié nous représentant afin qu'il puisse mener à bien sa mission sur notre chantier. Nous tenons à remercier avec force d'une part à l'ensemble de tous les cheminots de leur soutien inconditionnel à notre action et d'autre part la volonté des personnes de trouver une solution à ce conflit.

Remerciements à nos camarades de Sud rail pour la collecte faite pour les agents en grève et à SOLIDAIRES 37 pour son soutien.

Nous avons décidé d'utiliser de cette collecte afin de convier l'ensemble des personnes sur le chantier et nos soutiens à un pot de l'amitié à la fin de la rénovation de notre vestiaire...



BILAN DE L'ETAPE DE LA MARCHE MONDIALE DES FEMMES A TOURS (2 et 3 juin 2015).

Compte tenu du calendrier, à savoir une initiative en pleine semaine sur un sujet qui reste toujours marginal dans la plupart des organisations. :

Salle comble à la soirée France Kurdistan avec accueil très chaleureux (+ de 150 personnes),

une manifestation de 130 personnes, affichettes appréciées, même si manifestant-es pas très jeunes

90 personnes lors du débat sur les violences et un peu moins lors du débat sur la situation en Inde,

Repas bien assuré par peuples Solidaires, bon et pas cher,

Petit concert super sympa pour clôturer

Bon accueil de la population lors des diffusions des plaquettes

Bonne couverture médiatique

Visite du jardin le jeudi matin très apprécié par les caravanières

Le tout s'est déroulé dans une ambiance agréable, plutôt chaleureuse, mais aussi sérieuse lors des débats, la manif était dynamique et revendicative, malgré la volonté de la préfecture de nous limiter à un rassemblement statique.

Les caravanières ont fait part de leur satisfaction quant à l'accueil qui leur a été fait, en particulier de l'hébergement.

Il a été regretté l'assez faible participation des organisations au-delà des militant-es investi-es.



Dettes ferroviaire = dette d'Etat

La loi du 4 août 2014 portant « réforme » du système ferroviaire c'est non seulement la suppression des emplois qui va s'accroître (au minimum -10000 d'ici 2020, environ 230 par an sur notre région !), la productivité qui va croître de 2% en moyenne par an et par agent à salaire égal (avec donc une chute encore plus importante du pouvoir d'achat !), mais c'est aussi la fin de l'extension du réseau avec une chute du trafic TER et TET et l'abandon du FRET et enfin la question de la dette (essentiellement concentrée chez « Réseau »), qui s'élève aujourd'hui à 41 milliards, est repoussée au moment de la période électorale de 2017 ! En clair, tout le monde s'en contrefiche, priorité est donnée au développement international, en dehors du cœur de métier ! Cette dette continue pourtant de croître de 3 milliards par an, moitié à cause des intérêts, moitié à cause des 4 LGV en construction, en Partenariats Public-Privé, c'est-à-dire un siphonage des deniers publics à des fins privées ! Sans compter l'augmentation exponentielle programmée des péages ; pour la ligne nouvelle Tours-Bordeaux ce sera entre 100 et 200 millions d'€ par an ! Pour info, la construction d'1km de ligne classique à Vitesse Limite 200 (VL220 pour les TGV) coûte 1 million d'€ et 1km de LGV à 300km/h 22 millions !

Une fois l'outil de travail des Cheminot(e)s en morceaux, il sera plus facile à nos dirigeant(e)s de nous imposer des conditions de travail datant du début du siècle dernier afin d'engranger toujours plus de profits, comme dans tout le monde du travail d'aujourd'hui et de demain ; Pacte de « responsabilité », CICE, loi Macron ne sont que les prémices de ce qui attend les français(e)s, et plus seulement les plus démunis. Le train deviendra un luxe sans pour autant garantir la sécurité des circulations. Le prix du train (surtout celui du TGV) est déjà trop élevé car il intègre le prix de l'infrastructure contrairement à la concurrence (avions, voitures, bus...). Pour financer l'infrastructure, les tarifs augmentent donc les usager(ère)s désertent le train et donc le prix augmente pour compenser la perte, etc, etc... C'est une spirale infernale ! Nos politiques et nos dirigeant(e)s n'ont aucune intention de rembourser la dette - d'ailleurs pour SUD-Rail en tant que dette d'état, elle n'a pas vocation à l'être - et c'est pourquoi ils et elles préféreront toujours partager la soupe (publique !) avec les lobbies privés. Pour espérer commencer à rembourser le capital de la dette, il faudrait fermer au minimum 7500km de voies soit ¼ du réseau actuel !

La réforme cache en fait une dérive des coûts par une usine à gaz financière, comme depuis des années avec la création de RFF, la séparation des activités, et bientôt la privatisation ! Dans un premier temps, il faut traiter la dette par une reprise au moins partielle de celle-ci par l'état, 20 milliards d'€ minimum, comme l'ont fait les allemands depuis 1993, puis rééchelonner le reste en attendant une reprise totale par l'état et enfin réduire le taux d'intérêt par la création, par exemple, d'une caisse d'amortissement afin d'obtenir les mêmes taux que pour les emprunts d'états (comme la caisse d'amortissement des retraites).

"GRÂCE AUX AUTOCARS, LES PAUVRES VOYAGERONT PLUS FACILEMENT."



Des politiques et des dirigeant(e)s reconnaissent publiquement que cette réforme, présentée comme sauveuse du système ferroviaire, est vouée à l'échec. Même si à SUD-Rail, nous sommes conscient(e)s que ce qui est appelé « dialogue social » n'est en réalité qu'un « monologue patronal », nous soutenons et incitons les Cheminot(e)s et les Organisations Syndicales responsables à organiser notre défense d'un vrai système ferroviaire intégré et public, avec tou(te)s les travailleur(se)s du rail au statut, seule garantie d'un haut niveau de sécurité. En juin dernier, notre statut et le RH0077 n'étaient soi-disant pas en danger, aujourd'hui ils le sont directement avec l'explosion de la sous-traitance, des embauches croissantes de contractuel(le)s et la volonté désormais affichée de nos dirigeant(e)s de sortir du périmètre de la future convention collective ferroviaire une bonne partie des agents du matériel, quand ce n'est pas directement la mort annoncée aux 1200 cheminot(e)s des sites historiques de Romilly (Aube) et d'Oullins (Rhône) !

Soutenir Alexandre Koltchenko et Oleg Sentsov.

Alexandre Koltchenko, militant antifasciste, anarchiste, écologiste et syndicaliste étudiant ukrainien et Oleg Sentsov, cinéaste ukrainien sont détenus depuis plus d'un an par les autorités russes. Elles leur reprochent d'avoir commis des « attentats » contre des officines prorusses en Crimée, de « participation à des organisations terroristes » et d'agir pour le compte de l'organisation d'extrême droite ukrainienne Pravyi Sektor (Secteur droit).

Koltchenko et Sentsov rejettent ces accusations mensongères et délirantes et l'ont fait savoir à la juge qui instruit à charge contre eux. En fait, les autorités russes veulent faire de cette affaire un exemple pour mettre au pas leurs opposant-e-s russes comme ukrainien-ne-s.

En France, les actions et les messages de soutien en leur faveur se sont multipliées de la part de nos organisations, mais aussi d'artistes, d'intellectuel-le-s et de représentant-e-s d'organisations.

A Orléans et à Marseille, deux rassemblements de soutien se sont tenus le 1er juillet. A Strasbourg, des militant-e-s ont harcelé le standard du consulat de Russie pour exiger la libération de Koltchenko et Sentsov, mardi 30 juin.

Forcément « coupables »

Mardi 25 août, le tribunal militaire de Rostov-sur-le-Don a condamné le réalisateur ukrainien Oleg Sentsov à vingt ans d'emprisonnement, pour « organisation d'un groupe terroriste », et Alexandre Koltchenko à une peine de dix ans pour « participation » à ce même groupe.

A l'énoncé du verdict, les deux hommes, bravaches et sourire ironique aux lèvres, ont entonné l'hymne ukrainien. L'issue de ce procès débuté en juillet, il est vrai, ne constitue en rien une surprise : opposé à l'annexion russe de la Crimée, dont il est originaire, Oleg Sentsov a été arrêté le 10 mai 2014, moins de deux mois après le référendum contesté qui devait « légitimer », aux yeux de Moscou, le rattachement de la péninsule ukrainienne au territoire russe.

Alexandre Koltchenko a suivi le même chemin. « Tiens bon Oleg, le temps viendra où ceux qui t'ont condamné se retrouveront sur le banc des accusés ! », a aussitôt réagi Petro Porochenko, le président ukrainien, sur son compte Twitter.

« C'était attendu, un enquêteur du FSB [services spéciaux russes] nous avait prévenus pendant le

procès et le tribunal n'a pas eu honte de suivre ces paroles », a commenté pour *Le Monde* l'avocat du réalisateur ukrainien, Dmitri Dinze.

La justice russe accuse les deux hommes d'avoir tenté d'incendier deux locaux de partis et d'avoir projeté de dynamiter la statue de Lénine à Simfero-

Libérez Free Свободу Koltchenko Sentsov



pol. Pour cela, le tribunal militaire de Rostov-sur-le-Don, où étaient jugés les deux Ukrainiens, également reconnus coupables de détention d'armes, s'est appuyé sur les « aveux » de deux complices présumés qui ont déjà été condamnés à sept ans de prison. Ces derniers avaient affirmé que les accusés faisaient partie de Pravyi Sektor (« Secteur droit »), un groupe de nationalistes paramilitaires ukrainien.

Depuis, l'organisation a démenti qu'ils en étaient membres et l'un de ces témoins à charge, Guennadi Afanassiev, est revenu lors de son procès sur ses déclarations en affirmant qu'elles lui avaient été extorquées sous la torture. « Il n'y a aucune preuve », insiste M^e Dinze, que *Le Monde* a rencontré avant le verdict. Mais rien n'a ébranlé la détermination des juges.

Collectif Koltchenko, soutenu par les organisations signataires :

Ligue des Droits de l'Homme, Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme, Groupe de résistance aux répressions en Russie, Ukraine Action, Association des Étudiants Ukrainiens en France, Russie-Libertés, CEDETIM – Initiatives Pour un Autre Monde – Assemblée Européenne des Citoyens, Cosmopolitan Project Foundation, Action antifasciste Paris-Banlieue, Collectif Antifasciste Paris Banlieue, Mémorial 98, Union syndicale Solidaires, CNT-f, CNT-SO, Emancipation (tendance intersyndicale), FSU, FSU 03, CGT Correcteurs, SUD éducation, SUD-PTT, Alternative Libertaire, Ensemble !, L'Insurgé, NPA, Fédération Anarchiste, Critique sociale.

Revue Solidaires

Le numéro 1 de la revue « les Utopiques » vient de paraître. Les structures peuvent évidemment s'abonner, mais l'idée est d'avoir un maximum d'abonnements individuels militant-s afin de pouvoir recevoir ce cahier de réflexions de l'Union syndicale Solidaires à domicile tous les 6 mois ! Vous trouverez le bulletin d'abonnement (20 euros pour deux ans, soit 4 numéros) ci-dessous.

Pour toutes questions ou demandes : contact@solidaires.org

→ **2 ANS / 4 NUMÉROS = 20€**

----- ✂

NOM /		PRÉNOM /
ORGANISATION / (facultatif)		
ADRESSE /		
CP /		VILLE /
TÉL /		
COURRIEL /		

Nombre d'abonnements : x 20€ soit la somme de : €
Règlement par chèque à l'ordre de Union syndicale Solidaires / Les utopiques - 144, boulevard de la Villette - 75019 PARIS

LES **utopiques** NUMÉRO 1 - MAI 2015
CAHIER DE RÉFLEXIONS DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES



Solidaires 144 BOULEVARD DE VILLETTE - 75019 PARIS

Les **utopiques** Union syndicale **Solidaires**

CONTACTS SOLIDAIRES / SUD

SUD PTT Tél : 02 47 85 11 11 Fax : 02 47 85 11 12
SUD Santé sociaux Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22 sudsantesociaux37@gmail.com
SUD Education Tel : 02 47 85 11 15 sudeduc37@gmail.com
SUD Culture, SUD Protection sociale, SUD Logement social, SUD Collectivité territoriales, SUD rural, SOLIDAIRES Informatique, SUD Travail, SUD Radiall, SUD Route, SUD Nettoyage, SUD Saur.
18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin

SOLIDAIRES SUD KEOLIS TOURS Avenue de Florence 37705 Saint Pierre des Corps
sudkeolis@outlook.fr Tel: 06.76.15.68.98
SUD Recherche EPST Centre de recherche Inra, 37380 Nouzilly
SUD Caisse d'épargne 2 bis rue Denis Papin 37300 Joué Les Tours
SUD Rail 11, rue Blaise Pascal 37000 Tours Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)
SUD Étudiants 3, rue des Tanneurs 37000 Tours Tél : 02.47.36.81.07
SUD CAM CRAM 1Bd Winston Churchill
Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42
SUD Michelin B.P. 424 37304 Joué les Tours
Solidaires Finances Publiques 40, rue Édouard Vaillant 37060 Tours cedex
SNJ Multimédia NR 232, Avenue de Grammont 37048 Tours cedex

SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37
Siège social :
18, rue de l'Oiselet
La Camusière
37550 Saint Avertin
Tel/Fax : 02.47.28.39.94
E-mail : solidaires37@orange.fr
Site : <http://www.solidaires37.org>
Directeur de publication :
Jean-Michel Surget